

LA NOUVELLE BONNE



I
Monsieur. — C'est compris ? quand vous aurez fini le corridor, vous ferez ma chambre et vous jetterez tout ce qu'il y a par terre.

CHRONIQUE

Il nous arrive rarement d'ouvrir un journal de la province de Québec sans trouver les portraits d'un Canadien-Français et de son épouse qui vient de célébrer leurs noces d'or. Et l'on ne manque jamais de lire une copieuse liste d'enfants, de petits-enfants, d'arrière petits-enfants, etc.

En France le fait constitue presque un événement.

On en est à parler de la "crise du mariage" comme on le fait de la banqueroute de la science.

M. Félix Duquesnel consacrait, il y a encore peu de temps, un article magistral à la question.

Pourquoi, se demande-t-il, cette diminution attristante dans le nombre des mariages ? Quelles sont les causes ?

Il cite, d'abord, la loi du divorce.

Il est certain que l'appréhension du divorce rend méfiant, surtout du côté féminin. On se dit, avec une certaine raison, que parmi les jeunes gens, où se recrutent les jeunes maris, beaucoup manquent de sens moral ; que, pour eux, le mariage n'est, le plus souvent, qu'une halte, parfois aussi une affaire plus ou moins fructueuse, et rien autre chose. Aussi il y a fatalement une crainte de provisoire, — puisqu'il y a possibilité de se "déchaîner", — alors qu'autrefois, les liens étaient indissolubles, ce qui était la garantie d'une situation définitive et irrévocable.

D'autre part, l'éducation qu'on donne aux femmes se virilise de plus en plus, et amène, en elles, des habitudes d'indépendance qu'elles abandonnent ensuite difficilement, et qui leur rendent toute contrainte odieuse. En Angleterre et plus encore aux Etats-Unis, les idées de célibat commencent à se répandre, plus qu'il ne convient, et cela nous gagne, par imitation : "A quoi bon nous marier ? — di-ent certaines jeunes filles. — Le mariage est une loterie chanceuse, où il y a peu de bons numéros. Nous sommes heureuses, comme nous sommes ; pourquoi courir des risques, et nous embarrasser d'un homme ?"

Là-bas, il faut bien le dire, les exercices du corps y jouent un rôle trop considérable ; il en résulte que l'esprit se masculinise, et aussi la forme corporelle ; le cœur se dessèche, tandis que le système musculaire se développe ; la poitrine s'atrophie d'elle-même, comme si elle se sentait devenir inutile et sans vocation naturelle ; les hanches se rétrécissent ; peu à peu la transformation s'ébauche ; si elle ne s'achève pas, c'est parce que la nature s'y oppose. Ces êtres ne deviennent pas des hommes, — à leur grand regret peut-être, — mais ce ne sont plus guère des femmes. On ne pourra faire assurément des avocates, des doctresses en médecine, que sais-je encore ! voire des militaires, comme dans je ne sais quelle province américaine ; quant à des épouses, ou des mères, il faut y renoncer.

Les doctrines féministes dont on a mené grand train, et qui semblent, aujourd'hui, entrer dans une période plus calme, ont troublé, continue M. Duquesnel, bien des esprits, et détruit, en réalité, beaucoup d'équilibre.

Il est, pourtant, si simple de laisser les choses comme elles sont, dans l'ordre de logique éprouvé par tant de siècles. Rien n'est plus facile, en somme, quo d'améliorer le sort de la femme, d'augmenter même son indépendance, sans pour cela, l'éloigner de sa vocation naturelle.

Je ne prétends pas qu'il faille rabaisser son rôle, bien au contraire ; le temps de la servitude est passé, et je crois qu'il faut se montrer plus libéral, vis-à-vis d'elle, que l'empereur Napoléon I^{er}, qui ne voulait admettre que la "faiseuse d'enfants" et qui répondait à Mme de Staël, lui demandant quelle était la femme qu'il préférait :

— Celle qui fait le plus d'enfants !

Il est vrai que l'empereur faisait une telle consommation humaine sur les champs de bataille que, peut-être bien, en répondant ainsi, il se plaçait à un point de vue trop personnel.

L'empereur d'Allemagne, Guillaume II, sans avoir des idées aussi abso-

lues, ne semble pas, lui non plus, accorder à la femme la situation qu'elle mérite et qu'elle doit avoir. Les idées d'émancipation le touchent peu. Il a même une formule assez singulière, pour exprimer son sentiment intime à l'endroit du sexe féminin. Il concède aux femmes le droit aux arts ; il les admet comme musiciennes, peintres ou sculpteurs ; mais en dehors des arts, il ne leur accorde, dit-il, que les quatre K. — Si vous voulez savoir ce que c'est que les quatre K je vais vous le dire : C'est *Kirche* (l'église), — *Küche* (la cuisine), — *Kinder* (les enfants), — enfin *Kleider* (les vêtements). — Maintenant, il faut en convenir, il y a là, sous une forme brève et plaisante, toute une profession de foi qui semble indiquer qu'il leur abandonne le gouvernement du ménage, car, en somme, l'église, les enfants, la cuisine, les vêtements, cela ressemble bien à ce qu'au moyen âge on appelait le droit au "sceptre de famille".

Le remède au mal, je ne le vois guère, conclut M. Duquesnel, que dans une révolution intellectuelle, un changement dans les idées.

Je ne crois pas aux remèdes empiriques, que proposent quelques économistes essouffés, comme par exemple l'impôt sur les célibataires. Le tarif de cet impôt ne sera jamais suffisant pour contraindre les gens non mariés à prendre femme, et il me paraît, d'ailleurs, que s'il en était ainsi, des mariages contractés sous la seule crainte d'un impôt à acquitter n'auraient guère que la chance d'un bonheur accidentel et très relatif.

Le mariage ou l'amende ! — comme les brigands disent : La bourse ou la vie — serait un moyen médiocre de restaurer l'institution matrimoniale.

Le député, en la cervelle de qui est née cette théorie saugrenue, fera bien de rengainer son fâcheux projet de loi, car on ne s'imaginerait pas des amoureux attiédés cherchant à réchauffer leur passion en se disant mutuellement : Songeons au dégrèvement !!

La vérité est, je crois, tout autre ; qui dit "crise" dit mal momentané, accès, aigu, dont la durée est limitée, et c'est le cas, ou jamais ; il y a toujours une heure, un moment, où la vérité reprend ses droits, où le sens commun retrouve son équilibre, où l'homme revient, de lui-même, à sa foi, et suit la route que lui ont tracée l'instinct de sa nature et la volonté divine.

Du plus grand désordre, naît souvent l'ordre le plus grand, et l'heure est, peut-être, plus proche qu'on ne croit d'un apaisement, dans les idées,

d'une mode-tie plus prudente, dans les convoitises, d'un retour salubre aux conditions de l'équilibre nécessaire et de la logique sociale.

Or, la loi humaine et divine, c'est la perpétuation de "la famille" qui est la pierre d'assise de la "Patrie", c'est cette affection vive, cette solidarité étroite qui unissent, de génération en génération, vertus destructives d'égoïsme, créatrices de dévouement et de générosité.

Le mariage et la famille, c'est encore, à tout prendre, ce qu'on a trouvé de meilleur et de mieux, et c'est un granit que rien ne saurait entamer. Ceux qui voudront y mordre s'y casseront les dents ; — comme le serpent de la fable, alors

qu'il voulut croquer la lime. — Je ne sais si les coups de marteau qu'y frapperont les affolés en feront voler la poussière de quelques éclats, mais le bloc, en dépit de tous les efforts, restera, quand même, immuable et indestructible !

KODAK.

MÉMOIRE DE FRAIS

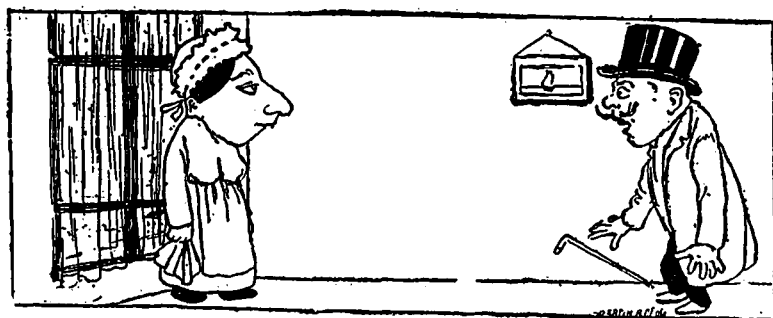
Le client. — Votre compte est exorbitant. Il y a plusieurs items que je ne comprends pas.

L'avocat. — Je suis bien prêt à vous les expliquer, mais chaque explication vous coûtera deux dollars.

LITTÉRATURE ADMINISTRATIVE

Voici la réponse authentique du maire de L... à un juge d'instruction qui lui demandait des renseignements sur les antécédents d'un de ses administrés :

— Quant à ses antécédants, ils sont tous décédés, en décédant sans laisser aucun doute sur leur moralité antécédente.



II
Monsieur. — Ah ! ça, mais qu'est-ce que vous avez fait de mes meubles ?
La bonne. — J'ai fait ce que monsieur m'a dit : j'ai jeté tout ce qu'il y avait par terre...